

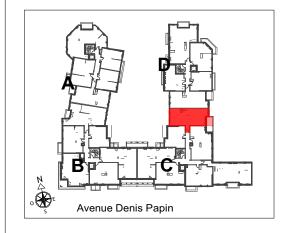
(Plans provisoires / amélioration des prestations en cours)

	NOTA 1: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres de l'équipement (retombée de poutre, soffites, faux plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997(art.4.1) NOTA 2: Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.	SYMBOLE	DESIGNATION M.	I.VMC Moteur VMC	R	Réfrégirateur	All.	/ Allège vitrée	TE Tableau electrique	VB	Volet battant
		(_)	Espace libre diamètre 1,50m		С	Cuisson	F	Fenêtre	PL Placard	VC	Volet coulissant
		r — — 1	Aire de manoeuvre		LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	EP Eau pluviale	VR	Volet roulant
		1.1.1	Soffites et Faux-plafonds hauteur minimale: 2m20		LL	Lave-linge	GC	Garde-corps	RP Robinet de puisage	ST	Store occultant





LOT N°4C22							
3 Pièces	2eme Etage	Bâtiment C					
Entrée		2,80 m2					
Séjour		20,65 m ²					
Cuisine		9,50 m2					
Chambre 1		11,85 m ²					
Chambre 2		10,75 m ²					
Salle de bains		5,45 m2					
DGT		4,35 m2					
WC		1,80 m2					
SURFACE TOTA	LE HABITABLE	67,15 m2					
Balcon	5,45 m2						
TOTAL PRIVATII	72,60 m ²						







CITYLIFE 15 avenue de Ségur 75007 Paris



INTERCONSTRUCTION 28 rue Escudier, 92100 Boulogne-Billan court

DATE	indice
22 FEVRIER 2022	